## Grille récapitulative Offre de post-doctorat en sociologie ou science politique

Université/UMR/Equipe d'accueil (+ Personne de contact éventuelle)	Université Sorbonne Paris Nord, Institut de droit public, sciences politiques et sociales (IDPS) sophie.dessein@lecnam.net lilian.lahieyte@univ-paris13.fr	
Faculté et/ou département	Ufr DSPS	
Durée du contrat et date prévue d'entrée en fonction	24 mois, prise de fonction souhaitée au 1er mars 2025 (négociable)	
PRÉREQUIS		
Discipline de la thèse	Sociologie ou science politique	
Date limite de soutenance pour pouvoir postuler	31/12/2024	
PROCÉDURE DE RECRUTEMENT		
Pièces nécessaires à la candidature	<ul> <li>CV : OUI</li> <li>Lettre de motivation : OUI</li> <li>Publications à joindre : OUI</li> <li>Précisions : joindre la thèse, le rapport de soutenance et les éventuelles publications</li> <li>Références : NON</li> </ul>	
Processus de recrutement	<ul> <li>Dossier et entretien :</li> <li>Date limite d'envoi des dossiers de candidature :</li> <li>24/01/25</li> <li>Dates prévisionnelles des entretiens de recrutement :</li> <li>semaine du 10/02/25</li> </ul>	
Prise en charge des frais en cas de déplacement nécessaire pour l'entretien ?	OUI	
Visioconférence prévue pour les entretiens des candidates habitant loin?	OUI	
STATUT ET RÉMUNÉRATION		

CONDITIONS DE TRAVAIL		
Pourcentage du temps de travail consacré à la valorisation de la thèse et des autres recherches antérieures du jeune chercheur / de la jeune chercheuse	20 %	
Calendrier précis du déroulement du de la chercheur se en post-doc (début du travail de terrain, fin du travail de terrain, calendrier prévu pour l'écriture)	Prise de poste au 1er mars 2025 (négociable) Participation à l'écriture du rapport final sur la durée du contrat.	
Liste des tâches à accomplir dans le cadre du∙ de la chercheur∙se en post-doc	Cf. Document "Offre de post-doctorat".	
CONTENU DU POST-DOC		
Autres avantages (prime de fin d'année, titres- restaurants, mutuelle, assurance hospitalisation, etc.)	Participation au paiement de la protection sociale complémentaire.	
Remboursement des frais de transport domicile- travail	OUI	
Niveau de la rémunération (prise en compte de l'ancienneté, primes de précarité en fin contrat)	3239,40 euros bruts mensuels	
Statut exact figurant sur le contrat (ingénieur·e de recherche, chercheur·se post-doctorant·e, autre)	Chercheur se en post-doctorat	

Déplacements prévus et conditions (prise en charge des frais, montant de la prise en charge, avance des frais par le laboratoire d'accueil etc.)	Le terrain pourra s'effectuer à proximité du domicile de la personne recrutée. Des réunions seront organisées tous les deux mois avec les autres membres de l'équipe sur le Campus Condorcet. Les billets de trains et l'hébergement seront pris en charge, si besoin.	
Budget prévu pour la participation du de la chercheur se en post-doc à des congrès et autres réunions académiques pour présenter le travail effectué dans le cadre du contrat	Pris en charge.	
Disponibilité d'un bureau et d'un ordinateur en parfait état pour le·la chercheur·se en post-doc	Bureau disponible au Campus Condorcet.	
Mise à disposition du de la chercheur se en post- doc du matériel nécessaire à la réalisation du travail (logiciels, dictaphone, etc.)	OUI	
Modalités d'intégration prévues pour le post-doc au sein du laboratoire de recherche d'accueil du de la chercheur se (sera membre de plein droit du laboratoire, pourra bénéficier des aides financières que le reste des membres, page internet, mail- list)	OUI  La personne recrutée sera membre de l'IDPS. Elle pourra participer aux activités du laboratoire (séminaire de sciences sociales en cours de création).	
POSSIBILITÉS DE VALORISATION DE LA RECHERCHE		
Le nom du de la chercheur se en post-doc figurera, pendant la durée du contrat et après la fin de celuici, dans toutes les publications/communications issues, totalement ou partiellement, du travail du de la chercheur se en post-doc	OUI  Une réunion spécialement dédiée à la question de la visibilisation du travail et des signatures des publications et des communications sera organisée en début de contrat.	
Moyens prévus après la fin du contrat pour assurer la participation du de la chercheur se en post-doc à des colloques/congrès afin de valoriser le travail effectué	OUI  Dans la limite de la durée de la convention.	